

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Attractivité Economie Emploi
- Economie - Innovation et
enseignement supérieur CG/CL
N° 2019-D-505

**LOCATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 379
ROUTE DE BORDEAUX A ANGOULEME PAR LA
SOCIETE NIDEC LEROY-SOMER : AVENANT N°4
AU BAIL DU 16 JUIN 2001**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président modifiée,

VU, l'arrêté n°80 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur André BONICHON en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

VU, le bail du 16 juin 2001 passé avec la société LEROY-SOMER pour la location de l'ensemble immobilier situé 379 route de Bordeaux à Angoulême, sur la parcelle CR 814, d'une surface d'environ 5 029 m²,

VU, l'avenant n°1 du 22 décembre 2004 portant modification de l'identité du bailleur,
VU, l'avenant n°2 portant renouvellement du bail du 16 juin 2001 jusqu'au 31 mai 2019,
VU, l'avenant n°3 au bail du 16 juin 2001 portant modification des surfaces occupées,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé l'avenant n°4 au bail du 16 juin 2001 passé avec la société NIDEC LEROY-SOMER, dont le siège social est situé boulevard Marcellin Leroy à Angoulême, pour la location de l'ensemble immobilier 379 route de Bordeaux à Angoulême.

Article 2 – L'objet du présent avenant est le renouvellement du bail pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} juin 2019.

Article 3 – Les autres articles du bail demeurent inchangés.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 10 janvier 2020

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **10/01/2020**
Publié ou notifié,
Le **10/01/2020**